

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Un travail à faire connaître

Il faut vraiment saluer le travail que fait le CCAS, tant par les membres de son Conseil d'Administration que par l'équipe d'agents qui le compose !

En tant qu'Elus Nouvel R, nous avons souvent évoqué les difficultés à exercer notre mandat de conseillers municipaux : la démission récente d'un de nos élus et la lettre qu'il a envoyée à monsieur le Maire en témoignent une nouvelle fois.

Aussi est-il important de signaler ce qui se passe bien, là où les Elus Nouvel R peuvent jouer pleinement leur rôle : c'est le cas au Centre Communal d'Action Sociale (le CCAS).

A Treillières, 11 membres y siègent. Présidé par le maire, le CCAS est composé de 5 élus (3 élus de la majorité et 2 élus Nouvel R) et de 5 membres représentant les associations. Cette composition paritaire, dont la présence des 5 membres issus d'associations, en facilite le fonctionnement : nous tenons ici à saluer tout particulièrement leur implication.

Aussi peut-on vraiment souligner et se féliciter du travail effectué, tant par les membres du Conseil d'Administration que par l'équipe d'agents du CCAS.

Les 2 membres élus Nouvel R y ont naturellement trouvé toute leur place, pesé sur les décisions prises et contribué à ce que le CCAS soit devenu ce qu'il est aujourd'hui.

- **1er exemple** : chaque CCAS doit réaliser une Analyse des Besoins Sociaux de la commune. Une première Analyse des Besoins Sociaux à Treillières a été effectuée fin 2020 : elle s'est révélée totalement insuffisante. Sur proposition des membres Nouvel R, le Conseil d'Administration à l'unanimité a demandé que cette analyse soit retravaillée. Ce qui a été fait et a permis au CCAS de se doter d'une nouvelle Analyse des Besoins saluée unanimement par le Conseil d'Administration : une Analyse des Besoins Sociaux qui a débouché sur un vrai plan d'actions qui est en train de se mettre en oeuvre.
- **2ème exemple** : les membres Nouvel R ont largement contribué à ce qu'une action spécifique contre les violences faites aux femmes soit lancée sur la commune. Après quelques "hésitations" de certains membres, c'est à l'unanimité que le Conseil d'Administration a décidé d'une opération "violentomètre" qui va avoir lieu à partir du 11 mars 2024 ! Des sacs à

pharmacie et des sacs à pain, financés par le CCAS, vont être distribués dans les commerces de la commune : ils arboreront le violentomètre permettant de mesurer le niveau de telles violences et de trouver le numéro de téléphone du CCAS. La commune prend sa part dans ce combat à l'initiative du CCAS et notamment sur l'insistance des élus Nouvel R.

- **3ème exemple** : sur proposition des membres Nouvel R, le CCAS va proposer des actions dans le cadre des Jeux para-olympiques afin de mettre en valeur les exploits des sportifs.

Si les résultats du travail des élus Nouvel R ne sont pas toujours visibles, il faut cependant souligner qu'il n'y pas de domaine où nous ne prenons pas toute notre place.

Nous suivre sur :

